

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

Vire. "Une souffrance ignorée" selon le collectif du collège Val de Vire

Yohann Lerendu

1-2 minutes

Mardi 13 mai, l'avocate M^e Pauline Désert s'est rendue à la [cour d'appel de Nantes](#) pour défendre le combat des défenseurs du [collège du Val de Vire](#) et tenter de faire annuler la décision de fermeture de ce collège qui est devenue réalité mi-2024. Le verdict définitif sera connu en juin prochain, mais déjà, on sait que la rapporteure publique a été sensible aux arguments du Département 14 justifiant la fusion des collèges virois par la baisse démographique du nombre d'élèves. Or, pour le collectif de défense du collège du Val de Vire, il ne faut pas faire l'impasse sur des points essentiels tels que "*des dysfonctionnements matériels et logistiques signalés et le problème de fonctionnement du self du site Maupas*" indique par exemple Elise Montécot, du collectif. Elle énumère également des soucis rencontrés au collège Maupas depuis la fusion réalisée l'an dernier : "*mal-être au collège lié à la grandeur de la structure, stress généré par le passage au self, problèmes de harcèlement...*" Elle considère ainsi qu'on ne peut pas "*balayer d'un revers de main toute cette souffrance*".